

Agir Ensemble

Logement minier : le bout du tunnel

Il y a quelques temps, vous avez dû vous demander pourquoi, pendant plusieurs jours, un calicot affichait au fronton de la Mairie : "Justice pour le Bassin Minier". Il s'agissait d'une manifestation des maires de l'association des communes minières pour qu'enfin le contrôle de la rénovation des cités minières soit confié aux élus concernés, alors que jusqu'à présent, ce patrimoine était géré par la SOGINORPA, société à statut privé, filiale de Charbonnages de France. Conclusion de longues négociations (près de vingt ans !), la bonne nouvelle est tombée, le 7 mars dernier.

Après son passage à Loos-en-Gohelle, c'est en Mairie de Lens que Marie-Noëlle Lienemann, Secrétaire d'État au Logement, a annoncé la création de l'EPINORPA : cet établissement public, géré majoritairement par les élus, aura en charge la conduite des réhabilitations et le devenir des logements. À son – ambitieux – programme, les travaux de réhabilitation de 40 000 logements miniers. Douze mille d'entre eux devront l'être dans leur quasi-totalité, seize mille partiellement ; les douze mille restants sont à raccorder aux réseaux.

Mais il ne s'agira pas uniquement d'une gestion technique : la nécessité d'associer les habitants a été invoquée de manière très forte (signature de chartes de cité par exemple).

Autre innovation : la généralisation, dans la mesure du possible, des procédés Haute Qualité Environnementale pour la rénovation, afin notamment de permettre aux ménages des économies de fonctionnement (électricité, chauffage...).

Enfin, le processus mis en place devra développer l'implication des PME-PMI de la région, afin de favoriser le développement économique et l'emploi.

Dernier enjeu : la réhabilitation des deux tiers des 40 000 logements devra être achevée dans les 5 ans.

Loos-en-Gohelle n'est que peu concernée par cette mesure, la plupart des logements miniers ayant été démolis et remplacés au fur et à mesure par des logements sociaux neufs. Beaucoup a été fait à Loos, mais le logement reste une vraie priorité. Quelques chiffres éloquentes : sur Loos, au 25 mars 2002, 172 demandes de logement étaient en instance (104 pour une maison, 37 pour un appartement et 31 pour de l'accession à la propriété). En 2001, 60 candidatures avaient abouti (42 maisons, 17 appartements). Sur ce nombre, 5 seulement relevaient de la Soginorpa.

J'ai tenu cependant à vous commenter cette mesure : elle est capitale pour le devenir de notre agglomération et de notre région. À nous maintenant, élus, de mettre en œuvre cette réforme si longtemps attendue !

Jean François CARON
Maire de Loos-en-Gohelle,
Vice-Président du Conseil Régional.



Vote du budget primitif 2002

C'est l'une des responsabilités essentielles d'un Conseil Municipal : le budget détermine la politique municipale pour l'année et l'engage souvent pour les années suivantes.

Le 25 mars dernier, c'était le baptême du feu pour la nouvelle équipe municipale : son premier budget primitif !

Les dépenses

Il s'agit d'un budget de transition. En effet, beaucoup de gros investissements déjà décidés n'apparaissent pas ou peu dans les comptes (opération centre ville notamment). Par contre, on note un effort important en direction des bâtiments scolaires (539 335 €) et des équipements en direction des associations (Halle Salengro, Maison André Bernard et extérieurs de la salle Duvauchelle) pour un montant de 1 540 000 €. La bonne situation de l'endettement communal permet d'envisager ces dépenses avec sérénité.

Le fonctionnement connaît lui une progression : la multiplication des équipements, si elle suppose des dépenses en investissement, induit également des

dépenses annexes : chauffage, électricité, entretien d'espaces verts, salaires du personnel d'entretien...

L'ouverture programmée de la Halte-Garderie itinérante à la rentrée de septembre constituera un nouveau service aux familles. Mais, même si des aides sont accordées à la commune pour ce projet, elle implique cependant la création de deux postes à temps complet.

Monsieur le Maire a donc insisté sur le fait que les futurs projets devraient être faits à budget constant sur le plan du fonctionnement.

Les recettes

Elles sont en hausse également, notamment grâce à l'augmentation des dotations de l'État (dotations de solidarité...) et permettent d'envoyer à la section d'investissement 566 335 €.

Quelques chiffres...

| FONCTIONNEMENT | |
|--|--------------------|
| Dépenses | |
| Fournitures, petit matériel, livres... | 515 000 € |
| Assurances, locations de matériel, entretien et maintenance du patrimoine communal | 472 000 € |
| Frais PTT, téléphone, fêtes et cérémonies, honoraires, impôts, Frais divers | 753 770 € |
| Charges de personnel | 1 975 380 € |
| Frais financiers et charges exceptionnelles | 1 185 300 € |
| TOTAL DÉPENSES | 4 901 450 € |
| Recettes | |
| Redevances | 41 500 € |
| Impôts | 2 677 300 € |
| Dotations de l'état, des collectivités et des syndicats intercommunaux (dont C.A.L.L.) | 1 801 366 € |
| Divers | 947 619 € |
| TOTAL RECETTES | 5 467 785 € |

INVESTISSEMENT

| | |
|--------------------------------|--------------------|
| • frais financiers | 775 150 € |
| • acquisition de terrains | 9 000 € |
| • acquisition de matériel | 98 200 € |
| • travaux de bâtiments (1) | 995 395 € |
| • autres travaux communaux (2) | 2 240 000 € |
| • travaux de voirie et divers | 539 000 € |
| TOTAL | 4 656 745 € |

(1) dont halle Salengro et écoles (2) dont extérieur salle Duvauchelle et salle André Bernard, déplacement du Monument aux Morts

Nos impôts ?

La part communale n'augmente pas, les taux restent inchangés à 10,62 % pour la taxe d'habitation, 19,86 % pour le foncier bâti et 61,95 % pour le fon-

cier non bâti. Rappelons que la taxe professionnelle est maintenant perçue par la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

Quand les jeunes s'expriment...

60 jeunes de 13 à plus de 18 ans des différents quartiers loossois se sont retrouvés lors de la rencontre du 27 mars. Le dialogue avec les élus leur a permis de constituer un groupe pour construire ensemble des projets.



Pour certains, cela concerne la visite du centre d'Animation Jeunesse de la Cité 12 à Lens et de différents lieux sur la commune pour réfléchir avec les élus sur une proposition de projet "local jeune".

Pour d'autres, il s'agit de faire émerger un projet collectif de loisirs, comme par exemple un endroit pour écouter de la musique et faire venir de petits groupes, un aménagement de terrain à étudier pour les jeunes du 5 ou un atelier régulier de danse hip-hop.

Des personnes sont à votre disposition à la Mairie pour vous entendre et vous associer à la concertation des jeunes. Vous pouvez joindre Geoffrey Mathon et Isabelle Alix mais aussi Jean-Christophe Vermeersch ou certains élus ou adultes

qui souhaitent vous aider comme Dominique Raguenet, Isabelle Normand, Christelle Ponitzki, Christine Degrugillier, Maryse Legrand, Pierre Mamé ou Pascal Delmer.

Une nouvelle rencontre est prévue fin Mai. Nous espérons que d'autres jeunes pourront s'y associer. Alors, si vous avez des idées ou des réflexions à nous transmettre, n'hésitez pas à nous écrire !

Pour ceux qui n'ont pas eu le questionnaire destiné aux jeunes, nous vous invitons à venir le retirer à l'accueil de la Mairie et à nous le rendre rapidement.

A bientôt.

Caisse Solidaire, Suite...

Le 22 mars, en mairie, les représentants de la Caisse Solidaire Nord – Pas de Calais ont expliqué en détail les principes de l'épargne solidaire à la trentaine de Loossois intéressés pour jouer le rôle de parrains. La Caisse Solidaire récolte l'épargne des particuliers, associations etc. Elle la fait fructifier et aide ainsi les petits créateurs d'entreprises. Les produits bancaires sont de 2 types : **le livret** avec versements et retraits à la demande (rapportant 1% d'intérêts/an) et **le compte à terme** bloqué 2 ans (2% d'intérêts). Les versements sont libres et l'épargne est comprise, en moyenne, entre 150 et 1500 €. Cette épargne est utile, avec 1 à 1,5 emploi nouveau/épargnant, on s'approche

du niveau de création d'emplois d'une entreprise comme Toyota, mais sur un secteur habituellement non-aidé par les organismes bancaires classiques : petits artisans, associations, petites entreprises... Un comité éthique veille à la bonne répartition des aides. Pour illustrer ceci, Monsieur Labbe, de la société Equipact (située ZAL du Grand Mont) a témoigné de l'aide apportée par la Caisse Solidaire lors de la reprise de sa société. En faisant ce choix, chacun peut, de façon citoyenne, soutenir l'emploi et la solidarité à notre échelle locale.

Contact : Cécile VERJUS – Caisse Solidaire – Agence de Lens – 03.21.70.36.15.

Agenda

des manifestations Culturelles et Festives

Avril-Mai 2002

Vendredi 12 :

16h30 - salle Duvauchelle - **Restitution des travaux des ateliers de pratiques artistiques**
20h30 - salle Dubois - **Gala de catch**

Dimanche 14 :

salle Varet - **Tournoi** de l'association : Loos, Foot en Salle

Lundi 15 :

18h - salle Panckoucke - **réunion du Comité de Parents d'Elèves** de l'école Basly

Mardi 16 :

18h - salle Caullet - **réunion pour les parents** des écoles Merlin et Lamendin

Mercredi 17 :

Après-midi récréatif de l'association du Bien Etre à la Maison de Quartiers A. Bernard

Vendredi 19 :

18h - salle Duvauchelle - **réunion pour les parents** des écoles Moreau et Basly et **Poésie avec les Porteurs de Printemps** (15 heures au Foyer Voltaire Leclercq et 16 h 30 à la bibliothèque)

Dimanche 21 :

1^{er} tour des Elections Présidentielles : Foyer Omer Caron, Ecole Samuel Merlin, Ecole Victor Hugo

Mardi 23 :

18h - salle d'Honneur de la Mairie - **réunion du Jury des Concours Poésies et Nouvelles** de 17 à 18h - salle Panckoucke - **Permanence de Monsieur Jean-Claude BOIS**, Député

Jeudi 25 :

en soirée à la Bibliothèque : **Spectacle pour la Journée des Déportés** : "Effroyables jardins" par le théâtre du Prato

Samedi 27 :

9h30 - salle Duvauchelle - **réunion pour les parents** des écoles V. Hugo et O. Leroy et **Assemblée générale des Médailleurs du Travail** à 10h au Foyer Omer Caron

Dimanche 28 :

Assemblée Générale des Anciens Combattants à la Bibliothèque et **Commémoration de la Journée Nationale de la Déportation au Monument** (réception à 12h en Bibliothèque)

Mercredi 1^{er} :

le matin : **défilé + réception du Comité des Fêtes du 5** salle Georges Caullet et **réception de la Fête du Travail** à 11h30 en mairie avec remise de diplômes aux Médailleurs à la promotion du 1^{er} Janvier 2002

Finale de coupe départementale du Football Club Loossois au stade Saint Albert

Dimanche 5 :

2^{ème} tour des Elections Présidentielles : Foyer Omer Caron, Ecole Samuel Merlin, Ecole Victor Hugo
Tournoi de Basket de 8h à 24h salle Auguste Varet

Mardi 7 :

20h30 - salle A. Varet : **soirée Chorales** dans le cadre des Gohelliades 2002

Mercredi 8 :

Commémoration du 8 Mai 1945
18h : **1^{ère} représentation du traditionnel Gala de Danse** au Foyer Omer Caron
Marché aux puces des Tulipiers : Avenue du Général de Gaulle

Vendredi 10, Samedi 11 & Dimanche 12 :

Gala de Danse au Foyer Omer Caron

Samedi 11 :

stage Handisport salle Auguste Varet

Dimanche 12 :

Réunion de la FNATH (fédération nationale adultes et travailleurs handicapés) à la Bibliothèque Municipale

Bacs verts : rectificatif

Le dernier Échos Loossois mentionnait, en page 2, un ramassage des bacs verts le mercredi une semaine sur deux. En fait, l'information que nous avait communiquée la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin était erronée : le ramassage du verre dépendant de Récup'Tri, les jours de ramassage n'ont

pas changé. Vous pouvez donc toujours vous fier au calendrier qui vous a été remis en début d'année.

Epinorpa : le maire de Loos membre du C.A.

En effet, Jean-François Caron représentera le Conseil Régional au Conseil d'Administration de cet établissement public.

Pour les
personnes ayant
des difficultés
à se déplacer,
un transport
est effectué lors
des deux tours
des élections
présidentielles.
Renseignements
en Mairie au
03.21.69.88.77

